**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**Service acheteur :**

Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes ( PNRPC) – La Bastide 66360 Olette

**Personne responsable du marché** :

Mme la Présidente du PNRPC

**Date d’engagement de la consultation :**

**Objet de la consultation :**

La présente consultation concerne la réalisation d’une prestation exhaustive ayant pour objet

Assurance risques statutaires du PNR Pyrénées Catalanes

**Etendue de la consultation** :

Marché de prestation sous forme de marché à procédure adaptée, conforme aux règles du code des marchés publics.

**Décomposition en lots- tranches** :

La prestation n’est pas décomposée en lots et tranches, elles comportent toutefois des demandes optionnelles à chiffrer.

**Type de contractants** :

En application des dispositions de l’article 51 du code des marchés publics, les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidats sous forme de groupement d’entreprises, groupement solidaire ou de groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence.

Dans le cas de groupements, l’un des membres du groupement, désigné dans l’acte d’engagement comme mandataire, représente l’ensemble des membres vis-à-vis du pouvoir adjudicateur et coordonne les travaux des membres du groupement.

Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d’un groupement pour un même marché.

**Mode de règlement du marché** :

Le mode de règlement choisi par l’acheteur est le virement administratif, et conforme aux règles de la comptabilité publique.

**Durée du marché** :

Le marché tranche ferme est souscrit pour une durée ferme de 6 ans à compter de la signature du marché.

**Délai de validité des offres** :

Le délai de validité des offres est fixé à compter de la date d’acceptation de l’offre à 3 mois à compter de la date limite de réception des plis.

**Nature et contenu des offres** :

Le dossier de consultation comporte une solution détaillée de la prestation demandée.

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant l’acte d’engagement signé par une personne habilitée par la société, les documents et renseignements prescrits à l’article 45 du code des marchés publics, le règlement de la consultation ainsi que le cahier des clauses techniques particulières. L’offre détaillera sous forme de tableau détaillé le quantitatif de la prestation.

**Jugement des offres** :

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues par le Code des Marchés Publics.

Les critères seront examinés selon :

- Le prix : 40%

- la qualité technique des prestations : 60%

**Date limite de réception des offres** : 4/9/2020

**Lieu où l’on peut obtenir des renseignements**, **le dossier de consultation des entreprises/Modalités de transmission des plis :** [**patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr/**](mailto:patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr/) **0468049760**